

L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Volume 16, numéro 3 Juin 2020

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca

Suivez-nous sur 



<https://twitter.com/SainteMelanie>



Économie de
l'eau potable



ÉTÉ 2020

Programmation LOISIRS ET CULTURE



Vol 16, numéro 3 - Juin 2020

DANS CE NUMÉRO

Mesures municipales - COVID-19	3
Mot de la Mairesse	4
Administration	6
Gestion des matières résiduelles	7
Service d'Urbanisme	8
Service des Travaux publics	10
Postes Canada	12
Sûreté du Québec	13
Service prévention incendies	14
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet	15
Programmation Loisirs et Culture	16
Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles	18
Tourisme Lanaudière	18
Soccer Timbits 4 et 5 ans	19
Local Jeunesse L'Amigo	19
Hockey mineur	19
Infirmière en milieu rural	20
Club de l'Amitié FADOQ Sainte-Mélanie	20
Cercle de Fermières de Sainte-Mélanie	20
AQDR Sainte-Mélanie	21
Entraide communautaire Sainte-Mélanie	21
Comité Jumelage Sainte-Mélanie	21
Comité Jumelage Sainte-Mélanie	22
Culture en Action	22
Patrimoine culturel - Manoir Panet	23
Aide-mémoire	24

Suivez-nous sur Facebook

Consultez le site de la Municipalité
www.sainte-melanie.ca



Fleur de cosmos



« Rendez-vous sur le Coteau »

Le thème étant « Rendez-vous sur le coteau », et le coteau étant le point culminant du village, **la fleur de cosmos** s'imposait d'elle-même. Le « Cosme » est un centre, un univers dans un système ordonné et tout ce qui l'entoure l'édifie. Ici comme ce qui l'entoure est un cercle, on peut comprendre que c'est l'unité des habitants de Sainte-Mélanie qui édifie la ville. De plus, un léger tourbillon dans le cœur de la fleur nous rappelle que la ville n'hésite pas à s'inspirer, à découvrir et à évoluer au rythme de la nature environnante (vert et orange).

Yannick Falkenberg
Designer graphique

Extrait du livre du 150^e anniversaire de Sainte-Mélanie, page 14



Sainte-Mélanie a obtenu son statut de municipalité le 1^{er} juillet 1855, mais son histoire débute en 1736 lors de la cession d'une Seigneurie à Jean d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil. Située sur une élévation de sable de plus de 100 mètres, elle s'appelait jadis le Grand Coteau.

Lors des festivités de la célébration du **150^e anniversaire** de la municipalité de Sainte-Mélanie en juillet 2005, la fleur de cosmos a été décrétée la fleur emblème représentant au mieux le point culminant du village. Elle représente l'unité des habitants de Sainte-Mélanie.

Tous ensemble, fleurissons notre environnement et participons au Défi fleuri et nourricier présenté à la programmation des activités réinventées Loisirs et Culture dont les détails se trouvent à la page 16.

L'arrosage manuel des jardins et plates-bandes est toléré, toutefois vous devez respecter l'horaire d'arrosage (journées et heures selon votre adresse civique paire ou impaire) voir l'horaire à la page 11.

L'arrosage des pelouses, entrées de cour, voiture... est toujours interdit.

Le bulletin municipal de Sainte-Mélanie est publié cinq fois par année:

- Mi-février
- Mi-Avril
- Mi-Juin
- Septembre
- Mi-novembre

Une édition spéciale budget est prévue en décembre.

Les publications format papier sont distribuées gratuitement aux citoyens qui en font la demande en nous contactant au 450 889-5871 poste 221. Votre abonnement se renouvelle automatiquement chaque année. Pour vous désabonner, veuillez nous contacter.

Vous pouvez également recevoir le bulletin municipal de façon électronique en nous faisant parvenir votre adresse courriel à info@sainte-melanie.ca. Nous vous ferons parvenir une alerte courriel qui indique qu'une nouvelle version est disponible en ligne.

Les publications du bulletin municipal sont disponibles en tout temps pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Mélanie au www.sainte-melanie.ca.

Les personnes qui résident à l'extérieur de Sainte-Mélanie peuvent également recevoir les cinq publications format papier en s'abonnant auprès de la Municipalité. Des frais de 10 \$ sont requis pour un abonnement annuel.

Les organismes à but non lucratif désirant faire paraître un communiqué doivent nous l'acheminer par courriel à info@sainte-melanie.ca deux semaines avant la date prévue de la parution.

COVID-19 - Mesures municipales

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, la population n'a pas accès au bureau municipal, toutefois les services municipaux sont demeurés disponibles. Nous vous demandons de prioriser les services à distance, soit en ligne, par téléphone ou par courriel. Nous vous invitons à déposer vos documents, demandes de permis, formulaires, chèques en paiement des taxes et autres, dans la boîte aux lettres sécurisée à droite de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de la situation actuelle sur la page Facebook « Municipalité de Sainte-Mélanie » et sur le site Internet de la Municipalité dont l'information est mise à jour de façon régulière.



Municipalité de
Sainte-Mélanie



SERVICES MUNICIPAUX



FRANÇOISE BOUDRIAS

Françoise Boudrias
Mairesse
Poste 225
mairie@sainte-melanie.ca



Claude Gagné - poste 222
Directeur général et
secrétaire-trésorier
cgagne@sainte-melanie.ca

ÉVALUATION - TAXATION - COMPTABILITÉ



Martine Malo - poste 223
Secrétaire-trésorière adjointe
martine.malo@sainte-melanie.ca

Sylvie Arvisais - poste 232
Technicienne comptable
sylvie.arvisais@sainte-melanie.ca

RÉCEPTION



Francine Chaput - poste 221
Secrétaire-réceptionniste
info@sainte-melanie.ca

SERVICE D'URBANISME



Tony Turcotte - poste 224
Inspecteur en bâtiment-environnement
urbanisme@sainte-melanie.ca

Sylvain Nihouarn
Inspecteur adjoint

SERVICE TRAVAUX PUBLICS

Urgence réseaux routiers, aqueduc et égout:
450 803-0825



Gabriel Charette - poste 236
Contremaître
tp@sainte-melanie.ca

Dominic Durand
Contremaître-adjoint

Marcellin Beauséjour
Journalier

Maxime Beauséjour
Journalier

SERVICE DES LOISIRS



Martin Alarie - poste 234
Technicien en loisirs
martin.alarie@sainte-melanie.ca

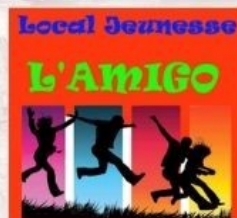
BIBLIOTHÈQUE LOUISE-AMÉLIE-PANET



Bibliothèque - poste 228
Équipe de bénévoles
biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca

Ghislaine Beaufort - poste 239
Coordonnatrice
biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca

LOCAL JEUNESSE L'AMIGO



Éric Dupuis - poste 235
Intervenant

Local: 20, rue des Ormes

MOT DE LA MAIRESSE

Le mois de juin est arrivé sous le vent tiède du [déconfinement](#) tout en laissant plusieurs services et entreprises encore dans l'incertitude. Les derniers mois, nous avons été plongés dans un scénario de film de science-fiction avec la pandémie de la COVID-19. Confinement, effondrement de l'économie, omniprésence de discours politiques et de statistiques sur l'épidémie, les propos des réseaux sociaux, tout cela provoque une anxiété souvent difficile à gérer.

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, CETTE ANNÉE, RESTERA MÉMORABLE

C'est certain, lors de cette soirée, il manquera notre participation au spectacle dans la foule, nos rencontres autour de l'immense feu de joie et le rassemblement pour le feu d'artifices. Cependant l'expérience aura un sens supplémentaire à cette édition de la Fête nationale. Chacun aura à découvrir le sens de la fête autrement, dans le plaisir de l'intimité et entre amis. Comme autrefois, mais différemment, nous fêterons l'endurance et la persévérance du peuple Québécois qui a réussi à s'épanouir malgré tous les obstacles – naturels et politiques – qui ont entravé son chemin au fil des siècles.

À Sainte-Mélanie, le samedi 20 juin au solstice d'été, une trentaine de personnes, dans une vingtaine de voitures, ont défilé dans le village pour célébrer la Fête nationale. Il y avait de la créativité, des autos qui nous ramenaient dans le passé et même, certains sont venus en chaloupe! Tout au long de ce défilé nous avons rencontré des sourires d'enfants et des sourires complices. Je remercie tous ces participants qui ont entré dans le jeu du défilé de la fierté d'être Québécois à Sainte-Mélanie.

Les 23 et 24 juin, syntonisez-vous aux postes de radio LE O 103,5 et CFNJ99,1 qui diffuseront, en mode Fête nationale, des paroles et musiques des gens d'ici, une programmation musicale 100 % Québécoise entrecoupée de capsules où je pourrai vous saluer et vous souhaiter une bonne Fête nationale à toutes et à tous.

LOISIRS ET CULTURE

Dans ce contexte, les employés de la Municipalité sont à la merci des recommandations et des consignes à suivre de la santé publique et des gouvernements. Plusieurs activités qui faisaient partie de la programmation loisirs et culture se sont vues annulées. De plus, nous ne pourrions pas être rassemblés pour La Fête nationale cette année. Les activités en loisirs et culture que propose une municipalité sont des liens pour développer une communauté de vie. Martin Alarie, technicien en loisirs, Ghislaine Beaufort, coordonnatrice de la bibliothèque, Florence Lavallée, coordonnatrice du camp de jour, et Émilie Masson, stagiaire en loisirs, ont besoin fort pour offrir un camp de jour estival 2020 et proposer une programmation de

remplacement aux loisirs tout en respectant les recommandations de distanciation et autres consignes.

ACTIVITÉS RÉINVENTÉES

De plus, cet été, nous aurons notre ciné-parc dont trois représentations sont prévues, et notre MELAPÉRO qui présentera virtuellement des artistes de Sainte-Mélanie quelques mardis soirs.

La participation citoyenne dans les activités que vous propose la Municipalité développe le sentiment d'appartenance et crée une communauté plus dynamique. Je vous invite, si vous désirez connaître les détails des activités à consulter les pages 16 et 17, à nous suivre sur Facebook et Twitter, ou communiquer avec notre technicien en loisirs, Martin Alarie, au 450 889-5871 poste 234 ou par courriel martin.alarie@sainte-melanie.ca ou avec Ghislaine Beaufort, notre coordonnatrice à la bibliothèque, au 450 889-5871 poste 239 ou par courriel biblio@sainte-melanie.ca.

REMERCIEMENTS

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres de l'équipe municipale pour leur dévouement. Ces derniers mois, ils sont restés en poste pour assurer la continuité des services à la population et le suivi des dossiers dans un contexte de stress et d'incertitude.

SÉCHERESSE

Les conditions météorologiques de notre printemps exceptionnellement sec ont fait grimper le niveau de danger d'incendie à « extrême » sur le vaste territoire québécois. Au moment d'écrire ces lignes, 385 incendies ont affecté les forêts de la province depuis le début de l'année, alors que la moyenne des dix dernières années, à pareille date, est de 206, peut-on lire sur le site web de la SOPFEU.

INTERDICTION D'ARROSAGE AQUEDUC « SECTEUR VILLAGE »

La Municipalité a été dans l'obligation d'interdire l'utilisation extérieure de l'eau potable du réseau de l'aqueduc Village et d'abaisser la pression dans le réseau afin de maintenir un niveau sécuritaire d'eau dans notre usine. La consommation d'eau potable de l'aqueduc village par l'arrosage des pelouses et le remplissage des piscines a connu une trop forte hausse avec le retour de la chaleur et le manque de pluie. Nous faisons la même chose tous les ans quand les gens s'emballent avec le retour de la chaleur. Plusieurs municipalités se voient aussi dans l'obligation d'interdire l'arrosage partiellement ou complètement; Sainte-Mélanie n'est pas la seule!

Certains citoyens ont émis des craintes quant à la capacité de fournir du réseau en cas d'incendie. Soyez rassurés, le réseau qui dessert le village en eau potable possède une réserve suffisante pour répondre aux urgences.

Toujours à la suite du questionnement des citoyens desservis par le réseau d'aqueduc du secteur village, les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire du 3 juin dernier, une résolution mandant la firme d'ingénierie Parallèle 54 afin de faire l'analyse et documenter le réseau actuel, notamment au niveau de l'offre et de la demande, et de déposer des recommandations et des pistes de solutions.

PATRIMOINE

À Sainte-Mélanie, nous avons un patrimoine d'une grande richesse à connaître et à mettre en valeur. Le manoir de la Seigneurie D'Ailleboust a été construit en 1811 par Pierre-Louis Panet. C'est un des plus anciens bâtiments du nord de Lanaudière. En 1832, Louise-Amélie Panet et son époux, William Bent Berczy, héritent de la seigneurie d'Ailleboust et du manoir situé à Sainte-Mélanie et s'y installent. Madame Panet y a tenu des soirées littéraires en y invitant des personnages de marque : Jacques et Benjamin Viger, Louis-Joseph Papineau, le chevalier d'Estimauville, ses neveux, Charles-François et Guillaume Lévesque. Elle est décédée et a été enterrée à Sainte-Mélanie le 18 mars 1862. Grâce à elle, c'est ici qu'est née la littérature québécoise, bien avant les Crémazie et autres.

Le lundi 18 mai, c'était la journée nationale des Patriotes. Sainte-Mélanie est particulièrement concernée puisqu'y sont enterrés les frères Charles-François et Guillaume Lévesque, qui ont tous deux pris part à la Révolte des Patriotes. Guillaume Lévesque fut même condamné à mort et ne fut sauvé que par l'intercession de la famille Panet. Tous deux reposent dans le cimetière de Sainte-Mélanie, aux côtés de leur mère Charlotte-Mélanie Panet et de Louise-Amélie Panet.

Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration (UNESCO, 2008). Il inclut notamment les « œuvres qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ».

Saviez-vous qu'à Sainte-Mélanie, nous trouvons encore des artefacts de la mer de Champlain, et certains villageois, en creusant leur puits, ont même trouvé de l'eau salée !

Soyons curieux de notre histoire et fiers de nos paysages ! Cet été, découvrez Sainte-Mélanie et capturez en photos ce qui vous semble patrimonial... Vous pourriez participer au concours de photos de la **fête des Récoltes de 2021** !

L'été est presque arrivé et le beau temps nous donne le goût de faire la fête, surtout après un confinement ! Même si la pandémie est dans une courbe descendante... il reste encore bien de l'inconnu et on nous demande d'être vigilants. Pour certains, si les consignes de porter un masque et de respecter la distanciation d'un ou deux mètres semblent exagérées, il est pourtant nécessaire

aujourd'hui et pour l'avenir de démontrer notre capacité d'adapter nos habitudes, et ce, dans le plaisir. Ce sont des petits gestes qui peuvent aider à réduire la prolifération du virus.

Je vous souhaite un bel été 2020.

Françoise Boudrias
Mairesse



DÉFILÉ DE LA FIERTÉ QUÉBÉCOISE DU 20 JUIN 2020



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 2 JUILLET - MERCREDIS 19 AOÛT ET 2 SEPTMBRE 2020

TENUES À HUIT-CLOS EN VISIOCONFÉRENCE



Vue les consignes de distanciation physique à respecter en regard de la pandémie de la COVID-19, les séances du conseil municipal se tiennent à huit-clos en visioconférence et leur visionnement demeure disponible sur le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca. Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes et questions à l'adresse info@sainte-melanie.ca afin qu'elles soient déposées à la correspondance et discuter lors de périodes de questions.

JOURS FÉRIÉS ET VACANCES ANNUELLES

MERCREDI 24 JUIN (FÊTE NATIONALE)

LUNDI 29 JUIN (FÊTE DU CANADA)

DU 20 AU 31 JUILLET (VACANCES ANNUELLES)

LUNDI 7 SEPTEMBRE (FÊTE DU TRAVAIL)

Compte de taxes municipales 2020

1^{er} et 2^e versement : 30 juin 2020

3^e versement : 30 septembre 2020

Vue la situation de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal a adopté par résolution le report de la date de la première échéance du 30 mars au 30 juin sans intérêts. Les dates des 2^e et 3^e versements sont demeurées les mêmes, soit le 30 juin et le 30 septembre. Prenez note que deux versements arrivent à échéance le 30 juin. Pour connaître le montant de votre versement, veuillez contacter la Municipalité au 450 889-5871 poste 221.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Puisque l'accès à l'Hôtel de Ville n'est pas ouvert aux citoyens en ce moment, vous pouvez effectuer vos versements :

- Après de votre institution financière ou au guichet automatique;
- De façon électronique (Internet ou téléphone). Lors de paiement effectué via AccèsD, choisissez la catégorie « Taxes municipales », nom de fournisseur « **Municipalité Ste-Mélanie** – Taxes (QC) », numéro de référence « matricule de 10 chiffres »;
- Par l'entremise de votre créancier hypothécaire en lui acheminant une copie de votre ou de vos comptes de taxes municipales;
- Par la poste en utilisant les coupons de remise qui sont joints à votre compte ou vos comptes;
- Par chèque que vous déposez dans la boîte aux lettres sécurisée installée à la droite de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville. Il est possible d'y déposer également des chèques postdatés aux dates d'échéance.

AVIS DE RAPPEL

Un avis de rappel est acheminé une fois par année au mois d'octobre.

ENTENTE DE PAIEMENT

Si vous éprouvez des difficultés à respecter vos obligations, n'hésitez pas à communiquer avec nous afin de convenir d'une entente (450 889-5871 poste 221).

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte des matières recyclables (bac bleu) est effectuée tous les lundis.



COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

La collecte des déchets domestiques (bac noir, gris ou vert) est effectuée le lundi aux 2 semaines. **UN SEUL BAC à déchet** est autorisé par unité d'occupation. Une vignette est obligatoire pour tout bac excédentaire. Veuillez vous renseigner auprès de la Municipalité au 450 889-5871 poste 221 ou du service des Travaux publics, poste 236.

Les sacs et matériels déposés à côté du bac ne sont pas acceptés. L'opérateur ne descend plus de son camion pour faire la collecte puisque celle-ci est mécanisée.



COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Depuis le 3 avril, la collecte des matières organiques (bac brun) est effectuée à tous les vendredis et ce, jusqu'à la fin du mois de novembre.

COLLECTE SPÉCIALE

Quatre (4) collectes spéciales sont prévues au courant de l'année les vendredis dont les prochaines seront les **16 et 30 octobre et le 13 novembre**, vous permettant de déposer en bordure de chemin des sacs orange ou transparents contenant des **feuilles et les résidus de votre jardin**.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous pourrez déposer en bordure de chemin les **lundis 13 juillet, 10 août et 5 octobre** les articles ménagers courants qui sont trop volumineux pour les placer dans le bac à vidanges. Avant de les placer en bordure de rue, pensez à les donner au suivant ou à les apporter à l'Écocentre puisqu'ainsi vous contribuez à réduire les matières destinées à l'enfouissement. Nous vous encourageons à favoriser la récupération.

Les matières REFUSÉES sont:

- ◇ Les matériaux de construction, de rénovation ou démolition incluant les tapis;
- ◇ Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs ...)
- ◇ Résidus domestiques dangereux (RDD)
- ◇ Pneus, pièces automobiles
- ◇ Sacs à ordures
- ◇ ...



EBI Environnement Inc.
Centre de tri
1481, rue Raoul-Charette
Joliette (Québec) J6E 8S5
450 759-9007 | centredetri@ebiqc.com

**Nouvel horaire et consignes spéciales
dans le cadre de la crise de la COVID-19 jusqu'au 31 juillet 2020**
Lundi au mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 16h30

Le calendrier des collectes et une édition spéciale COVID-19 sur la gestion des matières résiduelles sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-melanie.ca.

MOT DE L'URBANISME



N'oubliez pas que pour presque tous les travaux de rénovation, construction, agrandissement, garage, remise, piscine, spa, puits, installation septique, abattage d'arbres... vous avez besoin d'un permis ou d'un certificat pour effectuer vos travaux et que certains sont sans frais.

N.B. Prévoyez un délai de trente (30) jours avant de recevoir un permis ou un certificat.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, nous vous invitons à limiter vos déplacements et à faire vos demandes en ligne. Vous pouvez obtenir plus d'informations concernant la réglementation, version simplifiée, ou les différents formulaires à compléter pour obtenir un permis ou certificat à la section URBANISME ET ENVIRONNEMENT sur le site de la Municipalité.

Vous devez compléter le formulaire de demande de permis et l'acheminer par courriel, accompagné de tous les documents requis pour émettre votre permis à l'adresse courriel de l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Tony Turcotte, urbanisme@sainte-melanie.ca.

En vous remerciant de votre collaboration.

www.sainte-melanie.ca/amenagement-environnement-et-urbanisme/



Pour un beau gazon sans pesticides ni engrais chimiques!

Au mois de mai 2019, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 597-2019 interdisant l'utilisation de pesticides et de fertilisants sur l'ensemble du territoire afin de protéger les lacs, les cours d'eau ainsi que la santé et le bien-être de la population.

Toutefois, l'interdiction ne s'applique pas lors d'application de compost, de compost domestique et d'engrais naturel au sol à plus de cinquante (50) mètres d'un lac ou d'un cours d'eau. Les propriétaires d'immeuble qui comportent une pelouse sont tenus de pratiquer l'herbicyclage à chaque tonte de la pelouse.

Avoir une pelouse bien verte autour de sa demeure fait partie des éléments de fierté d'une majorité de propriétaires résidentiels. Pourtant, encore plusieurs d'entre eux ignorent qu'il est possible d'obtenir d'excellents résultats, sans recourir aux pesticides, simplement en appliquant quelques mesures de base.



- 1 Tondre plus haut** - Coupez votre gazon à une hauteur de 6 à 8 centimètres (2,5 à 3 pouces). Cette hauteur (plutôt qu'une tonte plus courte) favorise la croissance et prévient les mauvaises herbes et les insectes nuisibles.
- 2 EN DEHORS DES INTERDICTIONS D'ARROSAGE — Arroser en profondeur** - Utilisez l'arrosoir moins souvent (max une fois semaine), mais plus abondamment (1 pouce d'eau) contribue à la formation de racines profondes. Un excès d'eau prive le sol d'oxygène et favorise l'apparition de maladies.
- 3 Nourrir** - Nourrissez votre pelouse de compost. Laissez l'herbe coupée sur place pour recycler les nutriments.
- 4 Aérer** - Aérez le sol compacté. Vous aiderez ainsi l'eau, l'oxygène et les nutriments à se rendre aux racines.
- 5 Sursemmer** - Semez de nouveau aux endroits clairsemés ou choisissez d'autres types de couvre-sol pour les endroits difficiles.
- 6 Remplacer** - Remplacez le gazon par des pavés ou du paillis dans les endroits très passants.
- 7 Vérifier** - Vérifiez la pelouse régulièrement pour déceler la présence d'organismes nuisibles ou d'autres problèmes aussitôt que possible.

ABRI TEMPO



Depuis le 15 avril, les abris temporaires ne sont plus autorisés sur l'ensemble de la municipalité.

Vous devez donc les démonter incluant la structure.



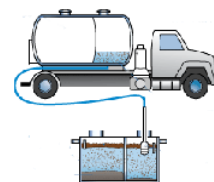
VIDANGE DE LA FOSSE SEPTIQUE

Lorsque votre résidence est raccordée à une fosse septique, celle-ci doit être vidée régulièrement afin d'éviter des désagréments. Nous recommandons aux propriétaires ou occupants de toute résidence d'acheminer une copie de la facture de la vidange de leur fosse septique à la Municipalité.

Les propriétaires doivent effectuer la vidange à intervalle de:

- 2 ans pour une résidence permanente;
- 4 ans pour les résidences secondaires (chalets, maison de villégiature).

La meilleure période pour faire vidanger votre fosse septique est dès le début avril jusqu'au mois de novembre, avant le gel du sol.



Entretien des terrains

Lors de travaux, nous demandons la coopération des citoyens pour ne pas laisser des **matériaux de construction** traîner sur leur terrain. Vous devez, soit procéder à la location d'un conteneur ou vous départir des matériaux au Centre de tri situé au 1481, rue Raoul-Charrette à Joliette. Dans le cadre de la crise de la COVID-19, des consignes spéciales et un nouvel horaire sont établies jusqu'au 31 juillet 2020. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Éco-parc au 450 759-9007.

**Nouvel horaire et consignes spéciales
dans le cadre de la crise de la COVID-19 jusqu'au 31 juillet 2020**



EBI Environnement Inc.
Centre de tri
1481, rue Raoul-Charrette
Joliette (Québec) J6E 8S5
450 759-9007 | centredetri@ebiqc.com

ÉCO-PARC
Règles à suivre



Horaire

**Lundi au mercredi, vendredi et samedi
de 7h30 à 16h30**

Jeudi de 7h30 à 19h00

Preuve de résidence requise

Un permis de conduire, un compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours ou encore un bail valide qui prouve hors de tout doute que le citoyen occupe physiquement une unité d'occupation située sur le territoire de la MRC.

Limite d'utilisation

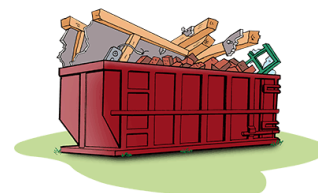
Le citoyen doit trier obligatoirement les matières dans les conteneurs appropriés, sinon des frais seront exigés.

1. Par visite, le citoyen ne doit pas déposer plus de 2 verges cubes (1,5 mètres cubes) ex.: remorque 5' X 5' X 2' ou 4' X 4' X 3'
2. Le nombre de visite permise, par adresse ou unité d'occupation est limité à huit (8) par année.
3. Les volumes et visites excédentaires seront chargés aux citoyens au taux de 70 \$ / L.m. (minimum 1 L.m.) plus taxes et redevances gouvernementales
4. Ces limites ne sont pas applicables aux résidus domestiques dangereux (RDD)

Types de véhicules

Les entrepreneurs en construction, les commerces et les industries, de même que les camions 6, 10 et 12 roues et les tracteurs de ferme sont REFUSÉS. Seules les camionnettes, automobiles avec ou sans petite remorque et les fourgonnettes sont acceptées selon les limites permises.

Tout citoyen désirant activer la fonction «basculante» de sa remorque ne peut le faire que dans un conteneur prévu à cet effet. Des frais de 68 \$ / L.m. seront facturés pour utiliser ce conteneur.



CONSIGNES SPÉCIALES ÉTABLIES EN LIEN AVEC LA COVID-19:

- ♦ Aucun prêt de matériel (blais, pelles, etc.) pour la disposition des matières;
- ♦ Un maximum de 2 véhicules sera autorisé sur le site même de l'éco-centre en même temps;
- ♦ Les mesures de distanciation sociale (2 mètres) seront strictement respectées;
- ♦ Les barrières pourront être fermées jusqu'à 30 minutes avant la fin de la fermeture pour éviter des dépassements d'horaire en fonction de la file
- ♦ Des délais d'attente supplémentaires sont à prévoir étant donné les nouvelles consignes à respecter sur le site de l'éco-centre.

Nous tenons à vous rappeler que la consigne de la santé publique de limiter vos déplacements est toujours en vigueur. Nous vous invitons donc à optimiser vos visites à l'éco-centre.



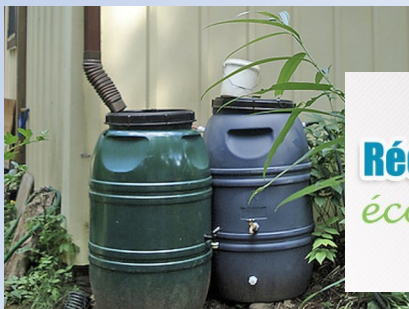
TRAVAUX PUBLICS

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE A POUR FONCTION D'EFFECTUER OU DE SUPERVISER L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DE TOUS LES BIENS DE LA MUNICIPALITÉ, NOTAMMENT LE RÉSEAU ROUTIER, L'AQUEDUC, LES ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX. CE SERVICE EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE LA PRODUCTION ET LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE, LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS, LES OPÉRATIONS RELIÉES À L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE, À L'ÉPANDAGE DU SEL ET AU DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS, LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DES RUES ET L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES PANNEAUX DE SIGNALISATION.

APPEL À LA COLLABORATION

Malgré l'interdiction d'arrosage en vigueur, la consommation d'eau sur les réseaux d'aqueduc du Village, Belleville et Carillon demeure trop élevée. Nous faisons appel à votre civisme, car malgré les rondes de surveillance effectuées par le personnel de la Municipalité, certains citoyens continuent d'arroser leur gazon.

Nous vous rappelons que durant l'été, l'eau potable est une ressource précieuse. Les barils récupérateur d'eau de pluie permettent de fournir de l'eau pour des usages tels que le jardinage et le nettoyage extérieur. Récupérer l'eau de pluie est une geste écologique et économique.



Récupérer l'eau de pluie :
écologie et économie

PROBLÈME URGENT

Veillez contacter le service des Travaux publics au 450 803-0825 pour toutes urgences concernant:

- l'état du réseau routier municipal
- l'état des réseaux d'aqueduc et d'égout

PROBLÈME NON URGENT

Nous vous suggérons d'utiliser l'application VOILA! pour signaler un problème **non urgent**:



- nid de poule
- lumière de lampadaire brûlée
- animal mort
- tout problème relié à la signalisation ...

Cette application est gratuite à partir de votre cellulaire (<http://www.appvoila.com/>). Vous pouvez également contacter le contremaître des Travaux publics pour l'aviser d'un problème non urgent. Veuillez laisser un message détaillé au 450 889-5871 poste 236. Soyez assuré que votre requête sera prise en considération et un retour d'appel sera fait dans les meilleurs délais si nécessaire.

RUES PRIVÉES

Veillez vous référer à l'association responsable de votre secteur.

RÉSEAU ROUTIER MTQ

Pour toutes urgences concernant l'état du réseau routier du ministère des Transports du Québec (MTQ), veuillez composer le 511 et choisir l'option 2 pour signaler en tout temps un incident.

Routes du MTQ: route 348 (route Principale), rang du Domaine, route de Sainte-Béatrix, chemin du Lac Sud, 2^e rang, route Baril.

AUX USAGERS DES RÉSEAUX D'AQUEDUC VILLAGE, BELLEVILLE ET CARILLON

À l'instar de plusieurs municipalités du Québec et en raison de la sécheresse continue des dernières semaines, il y a **interdiction d'arrosage des pelouses, lavage de véhicules, entrées de cours...**

Nous tolérons que les jardins et plates-bandes soient arrosés manuellement. Veuillez toutefois respecter les journées et les heures d'arrosage.

Nous sollicitons votre collaboration et nous vous remercions de votre compréhension. Conservons l'eau potable pour nos besoins essentiels.



ARROSAGE MANUEL TOLÉRÉ UNIQUEMENT POUR LES JARDINS ET PLATES-BANDES

Journées et heures à respecter pour un arrosage manuel

Numéro civique pair:

Mardi, jeudi et samedi

De 19h30 à 22h30



Numéro civique impair:

Mercredi, vendredi et dimanche

De 19h30 à 22h30



facebook.



Suivez-nous sur le Facebook « Municipalité de Sainte-Mélanie » pour obtenir toute l'information mise à jour régulièrement. Nous vous aviserons lorsque l'interdiction d'arrosage sera levée.

Vous pouvez aussi consulter le site de la Municipalité

www.sainte-melanie.ca.



Livraison de colis à votre boîte postale communautaire

Cher client,
Chère cliente,

Postes Canada est immensément fière de tous ses travailleurs de première ligne qui jouent un rôle si important en ces temps incertains. Nous nous engageons à assurer la sécurité de nos employés et de nos communautés tout en maintenant les services de livraison pendant la pandémie COVID-19.

Afin d'assurer la sécurité de vos colis, nous vous fournissons la clé d'un compartiment à colis pour les récupérer. Ces compartiments ne peuvent être utilisés pour d'autres livraisons tant que vous n'avez pas récupéré votre colis et retourné la clé.

Afin d'assurer une livraison efficace et fiable de vos colis, nous vous prions de venir les chercher dès qu'ils sont livrés. Récupérer votre colis le plus tôt possible évitera d'envoyer quelqu'un au bureau de poste pour récupérer son article.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Sincères salutations,

Postes Canada



Parcel delivery to your community mailbox

Dear Canada Post customer:

Canada Post is immensely proud of all its front-line workers who are playing such an important role during these uncertain times. We are committed to the safety of our employees and our communities while maintaining delivery services during the COVID-19 pandemic.

To ensure the security of your parcels, we provide a key to a parcel compartment for you to pick up your parcel. Compartments can't be used for another delivery until you pick up your parcel and return the key.

To ensure efficient and reliable parcel delivery, please pick up your parcels as soon as they are delivered. Retrieving your parcel as soon as possible will avoid sending anybody to the Post Office to retrieve their item.

Thank you for your understanding and cooperation.

Yours sincerely,

Canada Post





Augmentation des signalements en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet : la SQ et le SPVM appellent à la vigilance des parents



La Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) veulent sensibiliser les parents aux dangers de l'exploitation sexuelle auxquels sont exposés les enfants sur Internet. Comme les jeunes passent plus de temps en ligne en cette période de confinement, les risques liés à ce type de crime augmentent tout également. Les policiers faisant partie des équipes de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet du SPVM et de la SQ demandent donc aux parents d'être à l'affût de ce type d'exploitation sexuelle.

L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet peut prendre différentes formes. Certains cyberprédateurs persuadent l'enfant de produire du matériel (des photos ou des vidéos) de nature sexuelle en le manipulant ou le menaçant. D'autres font semblant de faire partie du même groupe d'âge ou se font passer pour des adultes de confiance afin d'établir un lien avec le jeune et ultimement, le rencontrer et l'exploiter. Parfois, aussi, ce sont les jeunes qui produisent et partagent sur diverses plateformes web des images intimes d'eux-mêmes sans toutefois prendre conscience de toutes les conséquences que peuvent amener ce genre de comportement.

Toute forme de contenu à caractère sexuel impliquant des mineurs, qu'elle soit l'œuvre d'un cyberprédateur ou d'une initiative personnelle, est illégale.

Il est important que les parents demeurent vigilants et portent une attention particulière à l'utilisation que leurs enfants font des appareils électroniques et à leurs activités sur Internet.

Voici quelques conseils de prévention pour protéger les enfants de l'exploitation sexuelle sur internet :

Sensibilisez votre enfant aux dangers auxquels il peut être exposé sur Internet dont l'exploitation sexuelle et informez-le des façons de se protéger.

Rappelez-lui de ne jamais divulguer d'informations personnelles sans votre autorisation (nom, adresse, téléphone, etc.).

Dites-lui de ne jamais accepter de rencontrer un « ami » internaute en personne.

Encouragez votre enfant à partager ses expériences sur Internet avec vous de la manière dont vous lui parlez de ses autres amis et activités non virtuelles.

Activez les paramètres de confidentialité les plus élevés pour les systèmes de jeu en ligne, les appareils électroniques et les applications.

Installez l'ordinateur dans une pièce accessible à toute la famille.

Exercer une supervision de ses activités internet, entre autres, en présélectionnant vous-même des sites d'intérêt.

Demandez-lui de vous informer si une personne lui demande de fournir des photos de lui ou de pratiquer des activités de nature sexuelle.

Pour plus d'informations et conseils de prévention :

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Securite-des-enfants-sur-internet>

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cyberpredateur>

<https://www.cyberaide.ca/app/fr/>

Si vous soupçonnez l'existence d'une activité en ligne potentiellement dangereuse, ou que vous ne savez pas quoi faire face à une situation impliquant votre jeune, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de police.

Renseignements :

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

Montréal – Grand quartier général

514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca



AUTO-INSPECTION : ON VOUS INVITE À FAIRE LA VÉRIFICATION PRÉVENTIVE DE VOTRE RÉSIDENCE

Habituellement en cette période de l'année, les pompiers du Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée visitent les résidences du territoire pour questionner les propriétaires et procéder à quelques vérifications.

Cependant, dans le contexte exceptionnel lié à la COVID-19, les pompiers n'effectueront pas de visites des domiciles. Ils proposent plutôt aux citoyens de remplir en ligne un formulaire d'auto-inspection disponible à l'adresse suivante :

www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/auto-inspection.

C'est simple et rapide!

Le Service des incendies invite les propriétaires à faire preuve de rigueur dans la vérification préventive qui s'impose en remplissant le formulaire. Mentionnons aussi que les réponses fournies sont utilisées pour faire de la prévention, et non de la répression. En effet, l'objectif des visites préventives, même virtuelles, est de vous aider à rendre votre maison plus sécuritaire. C'est dire que ces quelques minutes à remplir le formulaire en ligne feront une grande différence pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Ce qui est vérifié : avertisseurs de fumée, remisage du propane, extincteur portatif, plan d'évacuation, sorties de secours, source potentielle de monoxyde de carbone, entretien lié au ramonage, etc.

Rappelons qu'il s'agit là d'un objectif fixé par le Schéma de couverture de risques afin de réduire les probabilités d'incendies et conséquemment, mieux protéger les citoyens.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée au 450 759-4415 ou par courriel à : incendies@vivrescb.com.

FEU À CIEL OUVERT

Au mois de juin 2019, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 598-2019 modifiant le règlement numéro 588-2014 concernant la prévention des incendies sur le territoire de Sainte-Mélanie afin d'encadrer les feux à ciel ouvert.

Voici les nouvelles normes:

- * Les feux à ciel ouvert sont **interdits** toute l'année dans le **périmètre urbain**;
- * Les feux à ciel ouvert sont **interdits** sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Mélanie du **15 juin au 31 août**;
- * En aucun cas, vous ne pouvez faire de feu à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du Service de la prévention incendies;
- * Toute demande d'autorisation doit être faite par écrit (formulaire papier ou en ligne : www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu au moins 24 heures avant le moment désigné et déposé au Service de prévention incendies de Saint-Charles-Borromée;
- * Vous ne pouvez faire que 3 demandes d'autorisation de brûlage à l'intérieur de 12 mois.



BON VOISIN BON ŒIL

LA PROTECTION DU VOISINAGE DE SAINTE-MÉLANIE

Jusqu'à maintenant, plus de 40 surveillants répartis dans 5 quartiers partout sur le territoire de Sainte-Mélanie offrent une surveillance des résidences avoisinantes et signalent tout individu, véhicule ou situation suspecte, le tout en collaboration avec la Sûreté du Québec et du conseil municipal. Merci à tous !

Les citoyens qui désirent s'impliquer comme surveillant ou avoir plus d'informations, veuillez communiquer par courriel avec le Comité de surveillance de quartier:

bonvoisin.ste-melanie@hotmail.com



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Réouverture de la bibliothèque à partir du 10 juin

PRÊT AVEC DISTANCIATION PHYSIQUE

PHASE 1- SERVICES OFFERTS

Réservations et mises de côté à l'avance par téléphone, courriel ou en ligne.

Ramassage avec accès restreint au comptoir de prêt et distanciation lors des heures d'ouverture.

Abonnement et aide à l'utilisateur par téléphone, en ligne et en personne avec distanciation.

Aucun accès au mobilier et postes de travail.

Retour des livres dans la chute à livres seulement.

Livres et ressources numériques à biblietcie.ca

RÉSERVATIONS

450 889-5871 poste 228

biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca

Fournir son nom, numéro d'utilisateur et sa demande de livres. Le personnel vous contactera et vous offrira un rendez-vous de ramassage (délai de 3 à 5 jours).

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi 16h à 20h - Dimanche 9h30 à midi

Fermeture : 24 juin, 1er juillet et du 19 juillet au 2 août



PROGRAMMATION LOISIRS ET CULTURE

Activités réinventées
Été 2020

ACTIVITÉS
GRATUITES



MELAPÉRO

Les mardis à 19h. Vivez nos rendez-vous musicaux en direct de la page Facebook de la Municipalité dans le confort de votre foyer.

Se réunir à distance pour se divertir avec des artistes de chez nous!

30 juin - Bernard Quessy

28 juillet - Michel Verdon, Guy Lajeunesse et Patricia Breault

4 août - Le poète Jean-Paul Daoust

25 août - L'École de danse Danielle et Josée: Karianne Girard et Julia Blais



CINÉ-PARC EN PLEIN AIR

Venez voir un film en famille dans le confort de votre voiture au parc des Sables! Accueil 30 minutes avant la projection et début de la projection à la brunante.

Lundi 6 juillet 20h30 - La famille Addams

Lundi 10 août 20h - Les hommes en noir

Vendredi 18 septembre 19h - Angry Birds 2



COMESTIBLES FORESTIERS

Mardi 25 août de 17h30 à 21h. Visite des vergers du Jardin des Noix au 511 Rang Kildare à Saint-Ambroise-de-Kildare, cueillette, dégustation et conférence sur les comestibles forestiers avec le passionné Yvan Perreault.
Inscriptions avant le 17 août: 450 889-5871 poste 239 ou par courriel: biblio@sainte-melanie.ca. Places limitées!



LE DÉFI FLEURI ET NOURRICIER

La belle saison est arrivée! Citoyens et commerçants sont conviés à participer au Défi fleuri et nourricier! Plantez des fleurs, plantes annuelles, vivaces, arbustes et arbres fruitiers et des légumes et envoyez deux (2) photos (vue de l'ensemble et détail) à : biblio@sainte-melanie.ca **au plus tard le 31 août.** En plus de créer un album sur le site internet de la Municipalité et une exposition à la bibliothèque de photos choisies, nous ferons tirer 3 prix d'une valeur de 100\$. Sortons nos pelles et plantons de la joie, de la beauté, des couleurs et des saveurs!



CONCOURS PHOTOS - LOIN DES YEUX PRÈS DU COEUR !

Quels sont les plaisirs que vous avez vécus lors du confinement ou que vous aviez hâte de retrouver et qui vous font du bien? Partagez un geste solidaire, d'amour ou d'espoir posé dans la communauté, des activités réjouissantes, des tranches de vie ou des réalisations inspirantes! **Demandez les règlements et le formulaire d'inscription à biblio@sainte-melanie.ca et retournez votre cliché d'ici le 28 septembre.** Les photographies gagnantes et d'autres sélectionnées seront publiées sur le site de la Municipalité et exposées à la bibliothèque. Six (6) gagnants seront dévoilés lors du vernissage de l'exposition et se mériteront des prix d'une valeur entre 25\$ et 150\$.



IL EST OÙ LE BONHEUR?

Vendredi 2 octobre à 19h30. Venez démystifier et vibrer LE BONHEUR avec des philosophes passionnés de la région. Ils présentent le fruit de leurs recherches et invitent à la réflexion et au partage. Lectures de compositions inspirées de témoignages, livres, chansons, etc. À salle Jean-d'Ailleboust. Respect des règles sanitaires.



CLUB DE LECTURE

Adulte - Mardi 15 septembre à 13h30. Rencontres pour partager les coups de coeur de lecture et faire des découvertes. Inscription : 450 889-5871 poste 228.

Jeunesse- Club de lecture TD- Joue le jeu ! Inscris-toi en ligne à Clubdelecturetd.ca et participe à la maison en ligne tout l'été et amuse-toi!



HEURE DU CONTE

2e samedi du mois. Les 11 juillet, 8 août et 12 septembre à 10h.

Histoires présentées avec les albums illustrés, danses, comptines et bricolages. Dans la bibliothèque ou à l'extérieur entre la bibliothèque et le presbytère. Les collations sont les bienvenues. Inscriptions: 450 889-5871 poste 239 ou par courriel à biblio@sainte-melanie.ca.

Heureduconte.ca - Des heures du conte virtuelles et audio pour plus de plaisir!



LOISIRS SAINTE-MÉLANIE

Martin Alarie: 450 889-5871 poste 234

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-AMÉLIE-PANET

Ghislaine Beaufort: 450 889-5871 poste 239. Bibliothèque: 450 889-5871 poste 228

Heures d'ouverture: Mercredi 16h à 20h - Dimanche 9h30 à 12h

La bibliothèque sera fermée les 24 juin, 1er juillet et du 19 juillet au 2 août inclusivement.



PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES



Mot de la Directrice Générale

Suite au Covid-19, l'ouverture du parc a été retardé, mais le parc est de nouveau en action, avec des mesures de sécurité pour les utilisateurs et les employés. Les sentiers de randonnée pédestre permettent aux randonneurs d'y découvrir une faune et une flore abondante. Des panneaux d'interprétation sont souvent aménagés le long des parcours afin d'informer le randonneur sur la faune et la flore qui l'entourent. Les ornithologues en herbe seront également choyés par les nombreuses espèces d'oiseaux qui nichent dans les forêts et milieu humide.

N'oubliez pas d'apporter votre bouteille de gel alcoolisé individuelle (ou tout autre produit désinfectant) si vous désirez utiliser les tables de pique-nique et de jeter vos ordures dans les poubelles. On vous demande également de respecter les règles de distanciation sociale dans les sentiers. C'est pour votre sécurité et pour la sécurité des autres!

N'oubliez pas également, cette année aussi il y a la gratuité pour les citoyens des municipalités de Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Mélanie et Sainte-Béatrix et il est très important d'avoir **votre preuve de résidence** lorsque vous viendrez nous rendre visite. Le parc est ouvert à tous les jours depuis le 18 juin de 9h à 18h.

Le terrain de camping sera ouvert à partir du 26 juin dont 22 sites disponibles. Veuillez contacter le parc des Chutes pour obtenir plus d'informations.



Au plaisir de vous y croiser !!!

Linda Gadoury
Directrice générale
450-883-6060

DANS le PARC

EXPOSITION D'INSTALLATIONS ARTISTIQUES EN NATURE

PORTE de SAINTE-BÉATRIX

7^{ème} ÉDITION

du PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

Vernissage: 4 juillet

Thème 2020: L'ABRI

4 JUILLET au 28 SEPTEMBRE

Municipalité de Sainte-Béatrix

Tourisme LANAUDIÈRE

« Cet été, votre cour arrière, c'est tout Lanaudière » pour la saison estivale, Tourisme Lanaudière vous propose de (re) découvrir votre région. Votre municipalité devient un coin particulier de cette fabuleuse cour arrière. Pour savoir ce qu'il se passe autour de chez vous, consultez le site indiqué.



<https://lanaudiere.ca/fr/deconfinement-quoi-faire-actuellement/>

SOCGER TIMBITS 4 ET 5 ANS

Grâce au grand dévouement de Olivier Beauvais, nous pourrons avoir du soccer pour nos tout petits cet été. Le mini-soccer aura lieu les mercredis à 18h à 18h45 à partir du 8 juillet. Le coût est de 25 \$ par enfant. Tim Horton, notre commanditaire, fourni les bas, les shorts, chandail et un ballon.

Les inscriptions auront lieu par téléphone au 450 889-5871 poste 234

En raison de la COVID-19, nous adapterons les exercices, mais les enfants auront beaucoup de plaisir.



Local Jeunesse

L'AMIGO



Salut la gang de L'Amigo de Sainte-Mélanie, âgée entre 12 à 17 ans

Présentement la Municipalité nous autorise l'accès au local des jeunes au Centre des Loisirs situé au 20, rue des Ormes, juste à côté du parc des Sables. **IL EST TEMPS D'EN PROFITER!!!** Par contre, il y a quelques recommandations à respecter!

- Pas plus de 10 jeunes à la fois dans le local!
- On se lave les mains à l'arrivée!
- On maintient la distance du 1 mètre entre nous!

Au plaisir de te voir avec tes amis et surtout apporte ton sourire et tes idées d'activités tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du local! Il sera primordial de respecter les consignes pour tous et chacun pour maintenir se privilège.

Merci à la Municipalité de Sainte-Mélanie et à Martin Alarie, technicien en Loisirs.

ON T'ATTEND!

Éric Dupuis
Intervenant
450 889-5871 poste 235

Heures d'ouverture

Judi: 18h à 21h

Vendredi: 18h à 21h

Samedi: 17h à 22h

facebook



« Local des jeunes L'Amigo »



À compter de la saison 2020-2021, les joueurs de l'Association du Hockey Mineur Joliette-Crabtree doivent s'inscrire via un nouveau logiciel HCR, une nouvelle procédure dorénavant obligatoire pour toutes les associations de Hockey Mineur.

Lorsque les frais d'inscription seront payés en entier, l'Association émettra un reçu à faire parvenir à la Municipalité afin de bénéficier du remboursement d'aide financière pour les activités. Le reçu devra être accompagné du

formulaire préparé à cet effet par la Municipalité, complété et signé.

Pour toutes informations sur cette nouvelle procédure, vous pouvez joindre les membres du conseil d'administration de l'AHMJC, soit M. Bruno Ducharme au 450 271-2172 ou M. François Cardin au 514 249-1713.

MRC de
Joliette

Infirmière EN MILIEU RURAL

Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins
ou de services de santé ?

Une infirmière en milieu rural est disponible
à Sainte-Mélanie tous les jeudis.

Pour prendre rendez-vous, communiquez au
450 755-2111, poste 3381

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec



CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ SAINTE-MELANIE

En cette période d'incertitude et de confinement, nous ne pouvons pas nous rassembler pour les joies de la pétanque. Jouer avec un couvre visage et des gants et à 2 mètres, ça rend un divertissement pas plaisant. Pour toutes les autres activités, nous attendons les recommandations du réseau FADOQ pour tenir des rencontres amicales.

Notre assemblée annuelle est reportée à plus tard.

Si nous voulons être capable de nous rassembler comme avant, nous devrions toujours suivre les consignes: porter le masque, se laver les mains et respecter les normes de distanciation physique.

Dans ces temps difficiles, nous avons perdu deux (2) membres, soit M. Pierre Brisebois et M. Jean Lévesque. Le Club de l'Amitié souhaite ses condoléances aux familles et amis éprouvés.

Pour information: M. Jean-Luc Lapierre au 450 889-2019 ou Mme Ginette Gravel au 450 889-2566.



CERCLE DE FERMIERES SAINTE-MELANIE

Le local du Cercle de Fermières étant fermé en raison de la COVID-19, toutes nos activités sont suspendues jusqu'à ce que le gouvernement du Québec permette la réouverture des lieux de loisirs, ce que nous attendons toutes avec hâte.

Les Fermières seront avisées de la reprise de nos activités aussitôt que le Conseil Provincial des CFQ nous aura acheminé le guide et les fiches de pratique sur les consignes de sécurité que nous devons dorénavant respecter et ce, au même titre que toute entreprise ou organisme.

Une des conséquences de cette pandémie est que nous devons annuler la fête des Récoltes prévue à l'automne, comme chaque année depuis 2016. Nous aurons l'occasion de rencontrer à nouveau la population de Sainte-Mélanie au printemps 2021 lors de notre prochaine expovente et à l'automne, à la cinquième édition de notre fête des Récoltes.

D'ici là, passez un bel été et nous espérons vous revoir toutes en santé, à l'automne prochain.

Denyse Rouleau, Conseillère #1

Bonjour à vous tous ,

C'est avec consternation que nous avons appris le décès de M. Pierre Brisebois ainsi que la condition précaire de plusieurs membres habitant à la résidence d'Ailleboust. Je ne peux que réitérer nos plus sincères condoléances à Mme Johanne Fillion. Ces personnes nous accueillait toujours avec grande gentillesse lors de nos réunions du conseil et lors de la réunion mensuelle avec nos membres.

Sans aucun doute, nous du Comité, nous vous redemandons de respecter scrupuleusement les règles de prudence et de confinement. Vous êtes ma deuxième famille et je m'inquiète pour vous tous. Croyez que ce sera avec grand plaisir que nous vous reverrons très bientôt, nous l'espérons. S'il vous plaît, soyez patient et surtout prudent et si vous en sentez le besoin, nous sommes toujours disponibles à vous écouter. Vous avez toujours l'opportunité de parler au téléphone avec M. Louis Freyd, psychologue, qui a offert ses services gratuitement aux gens de la municipalité. J'insiste surtout, ne restez pas dans l'anxiété car il n'y a pas pire situation que de s'isoler. Je ne vous oublie pas et je prie pour vous tous.

Sincèrement, Diane St-Denis et le Comité de l'A.Q.D.R. Sainte-Mélanie



ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE SAINTE-MÉLANIE

Due à la situation actuelle de pandémie, l'assemblée générale annuelle a été reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée dès que nous le pourrons.

Le comptoir vestimentaire et la cuisine sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Par contre, nous continuons à recevoir les objets et vêtements. Pour les gros meubles, veuillez nous contacter avant parce que l'espace commence à manquer. Un service d'aide d'urgence est offert au comptoir vestimentaire.

L'aide alimentaire a pu se poursuivre suite à des changements de procédure pour assurer une plus grande sécurité des bénévoles. On les remercie grandement de leur implication durant ce temps difficile.

Nous avons pu aider plusieurs familles se trouvant temporairement en difficulté ainsi que des personnes âgées ne pouvant sortir de leur appartement.

Pour la saison estivale, l'Entraide communautaire Sainte-Mélanie sera fermé entre le 19 juin et le 1^{er} septembre 2020. Bonne vacances!

Le conseil d'administration de l'Entraide communautaire Sainte-Mélanie



COMITÉ JUMELAGE SAINTE-MÉLANIE

Selon les consignes du gouvernement et pour une période indéterminée, nous avons dû annuler toutes les activités prévues au programme du Comité de jumelage. Nous suivons attentivement les informations et les membres seront avisés lorsque nous pourrons reprendre.

Cependant, le site du comité demeure actif avec des nouvelles publications concernant diverses activités : mots croisés, souvenirs du jumelage ainsi que les dernières nouvelles.

Pour consultation : www.jumelagesainte-melanie.org

Ou

Facebook : [comité jumelage Ste-Mélanie](https://www.facebook.com/comite.jumelage.ste-melanie) 

Micheline Vincent,
Communications pour le Comité de jumelage



Report du Rendez-vous Couleurs Orgue et Poésie 2020 (RVCOP 2020)

Considérant la crise sans précédent, soit la pandémie de COVID-19, qui bouleverse notamment les activités et les événements culturels partout au Québec et considérant l'incertitude entourant l'ampleur et la durée de cette crise et toutes les consignes s'y rattachant, c'est avec un pincement au cœur que les membres du CA de Culture en Action ont résolu **d'annuler** la tenue du RVCOP 2020 prévue les 9-10-11 et 12 octobre 2020 et de **reporter** l'événement aux **8-9-10 et 11 octobre 2021**.

Comme plusieurs démarches étaient en cours, le CA de Culture en Action a convenu de conserver pour le RVCOP 2021 l'essentiel de la programmation prévue pour le RVCOP 2020. De plus, dans le climat d'instabilité économique ambiant, il s'avérait contre indiqué d'enclencher la campagne de financement prévue auprès de nos partenaires et donateurs du RVCOP 2018 et auprès de nouveaux commanditaires.

Nous tenons à remercier chaudement deux de nos partenaires qui s'étaient déjà engagé financièrement en soutien à l'édition 2020 du RVCOP2020: la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière ainsi que la Municipalité de Sainte-Mélanie.

Ce sera donc un retour en force de l'événement à l'automne 2021 !

Diane Gagnon
Présidente
RVCOP2020
Culture en Action

Jean-Paul Daoust
Porte-parole RVCOP2020

Gilles Tessier
Coordonnateur

PATRIMOINE CULTUREL

Le Manoir Panet de 1801, le plus ancien bâtiment du Haut-Lanaudière, trésor méconnu de Sainte-Mélanie D'Ailleboust

GAËTAN DOSTIE
MÉDIATHÈQUE LITTÉRAIRE



Le manoir Panet de Sainte-Mélanie D'Ailleboust, avant ses transformations; Le Messager. Volume 1 - NUMÉRO 51, SHJ de Lanaudière (SHJL) article : La seigneurie d'Ailleboust par Claude Perreault, décembre 2016

En 1800, le juge de la Cour-du-banc du Roi, Pierre-Louis Panet, acheta la seigneurie D'Ailleboust voulant doter ses quatre filles qui devinrent seigneuses. M. Panet meurt au lendemain de la fin de la construction du manoir, en 1812. Sa femme, Marie-Anne Cérre, est la première à développer le domaine jusqu'à sa mort en 1828. La fille aînée, Louise-Amélie, va tranquillement prendre la relève, pour s'y installer définitivement en 1832, jusqu'à son décès en 1862 ; son mari, William Bent von Moll Berczy, fils du plus important peintre du début du XIXe siècle, lui survivra et sera le premier maire de Sainte-Mélanie. Le premier dessin du village en 1840, est de lui.



Louise-Amélie Panet, vers 1839; Photo trouvée au manoir Panet

La carrière de son mari étant trop aléatoire, c'est elle qui développe le peuplement de la seigneurie, qui comprend deux autres villages alentour. De 1822 à 1850, dans le silence du manoir, cette femme « très instruite, d'une grande intelligence, miniaturiste et musicienne de talent qui parlait français, italien, allemand et anglais » (1) écrit l'œuvre fondatrice de la littérature québécoise : dont, publiée bien tardivement en 2000, l'édition critique d'un poème de 1101 vers, avec chanson folklorique et d'abondantes notes : *Quelques traits particuliers / Aux Saisons du Bas-Canada / Et aux mœurs / De l'habitant de ces Campagnes / Il y a quelques quarante ans / Mis en vers*. Ces écrits furent rédigés entre le 28 janvier 1836 et le 29 mars 1839. Le poème commence à être rédigé au lendemain de l'observation d'une aurore boréale sur la montagne de Sainte-Mélanie.

Le manoir fut un cœur culturel pour une élite canadienne-française : le premier maire de Montréal, Jacques Viger, Louis-Joseph Papineau, les frères Baby s'y donnent rendez-vous. Les discussions politiques forment le caractère des deux jeunes fils de Mélanie, Charles et Guillaume Lévesque, qui s'engagent dans la bataille de 1837-38, du côté des patriotes. Guillaume est capturé, condamné à mort, gracié et exilé grâce à l'intercession de la famille. Ils nous laissent tous deux une œuvre littéraire ; c'est assez récemment qu'on a découvert le manuscrit d'un extraordinaire et bouleversant poème d'exil de Guillaume.

Tout cela pour dire que le manoir Panet, fut un foyer significatif de la naissance comme de l'affirmation d'une culture canadienne-française autonome.

Ce manoir paysan est une longue maison de bois de quatre-vingts pieds dont le toit à quatre eaux recouverts de bardeaux s'intègre au paysage. Bien que fortement transformé au cours des années, n'ayant subi aucun désastre ou incendie, il peut être restauré dans son état premier.

Le manoir Panet est un trésor national, pas juste architectural; il suscitera la découverte d'une histoire sociale, économique, religieuse, culturelle et littéraire inédite. Les seigneuses Panet, jusqu'en 1854, furent les gestionnaires du développement de toute une région et un centre où peinture, musique et autres formes d'art, accompagnèrent les premiers balbutiements d'une littérature autonome et égalitaire, d'une culture orale et autochtone, qui préfigurent celles d'aujourd'hui tel un legs de cette culture seigneuriale.

1 – Les Panet de Québec, Histoire d'une lignée militaire, Jacques Gouin et Lucien Brault, Éditions Bergeron, 1984, p. 174, citation de E.Z. Massicotte.



LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION - Téléphone: 450 889-5871

10, rue Louis-Charles-Panet - J0K 3A0

450 889-4527 télécopieur / Urgence 450 803-0825 (réseau routier, aqueduc, égout)

Horaire du 13 avril au 20 novembre:

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 17h

Vendredi: de 9h à midi (fermé en après-midi)

Directeur général et secrétaire-trésorier	Claude Gagné	Poste 222	cgagne@sainte-melanie.ca
Secrétaire-trésorière adjointe	Martine Malo	Poste 223	martine.malo@sainte-melanie.ca
Technicienne-comptable	Sylvie Arvisais	Poste 232	sylvie.arvisais@sainte-melanie.ca
Secrétaire-réceptionniste	Francine Chaput	Poste 221	info@sainte-melanie.ca
Inspecteur en bâtiment et en environnement	Tony Turcotte	Poste 224	urbanisme@sainte-melanie.ca
Technicien en loisirs	Martin Alarie	Poste 234	martin.alarie@sainte-melanie.ca
Contremaître au service des Travaux publics	Gabriel Charette	Poste 236	tp@sainte-melanie.ca
Contremaître adjoint au service des Travaux publics	Dominic Durand		
Journaliers au service des Travaux publics	Marcellin Beauséjour et Maxime Beauséjour		

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse et conseillère de la MRC de Joliette	Françoise Boudrias	450 889-5871 poste 225
OMH, Travaux publics	Daniel Gravel	District numéro 1 450 889-2327
CCU, Communautaire, Familles et Hygiène du milieu	Jasmin Boucher	District numéro 2 450 758-6235
Aînés, MADA, Vieillir dans sa communauté rurale, CCU, Jumelage, Plan développement stratégique	Denis Filiatrault	District numéro 3 514 794-2337
Sécurité publique de la MRC de Joliette	Gilbert Perreault	District numéro 4 450 889-5345
Administration générale, Bibliothèque, Entraide Communautaire, Loisirs et culture	Geneviève Poirier	District numéro 5 450 889-5871
Loisirs et culture, Politique familiale et MADA, Régie du parc des Chutes	Nathalie Lépine	District numéro 6 450 916-3608

SALLES MUNICIPALES, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET CAMP DE JOUR ESTIVAL

Location des salles municipales et camp de jour estival	450 889-5871 poste 234	20, rue des Ormes	Martin Alarie Technicien en loisirs
Centre des loisirs / Local Jeunesse L'Amigo / Patinoires	450 889-5871 poste 235	20, rue des Ormes	
Salle Jean-D'Ailleboust (salle du conseil)	450 889-5871 poste 229	10, rue Louis-Charles-Panet	
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet (biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca)	450 889-5871 poste 228	940, route Principale	Ghislaine Beaufort, coordonnatrice poste 239

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE SAINTE-MÉLANIE

A. Q. D. R. de Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198	
BON VOISIN BON CÉIL (surveillance de quartier)	Bonvoisin.ste-melanie@hotmail.com		
Cercle de Fermières	Diane Emard	450 886-5836	Local: 450 889-5871 poste 230
Club de l'Amitié FADOQ Sainte-Mélanie	Jean-Luc Lapierre	450 889-2019	Salle Oasis-Joly: 450 889-4642
Club de bridge de Sainte-Mélanie	Gaétan Dubreuil	450 889-7597	gdubreuil58@gmail.com
Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie	Yves Blanc	450 889-1315	www.jumelagesainte-melanie.org
Comité loisirs de Sainte-Mélanie	Martin Alarie	450 889-5871 poste 234	www.loisirs-ste-melanie.org
Conseil d'établissement de l'École Ste-Hélène	Joël St-Pierre	450 758-3696	
Culture en Action	Diane Gagnon	514 495-2234	cultureenaction2018@gmail.com
Cursillo Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198	
Entraide communautaire	450 889-5871 poste 227	Veuillez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale	
Infirmière en milieu rural de Sainte-Mélanie	450 755-2111 poste 3381	Disponible les jeudis à Sainte-Mélanie sur rendez-vous	
Office d'habitation au Cœur de chez nous	Mélanie Gallant	450 750-5091	direction@ohcoeur.ca
Passe-partout	Marie-Ève Morissette	450 758-3500 poste 22686	
Résidence d'Ailleboust		450 889-1800	
Soccer	Martin Lépine	450 889-2342	
Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale		450 759-2237	

CONTACTS ET NUMÉROS UTILES

École Ste-Hélène	450 758-3696	Ministère du Transport	450 759-5667 / 1 800 355-0511 Conditions routières
Bureau de poste	450 889-4411	MRC de Joliette	450 759-2237
Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière	450 752-0602	Parc de récupération Nord-Ben	450 759-9007
Carrefour canin Lanaudière	450 752-2646	Régie du parc des Chutes	450 883-6060
Centre de services scolaire des Samares	450 758-3500	Service prévention incendies St-Charles-Borromée	450 759-4415 jour / 450 750-6200 soir et fin de semaine
EBI Environnement	450 836-7031	Sûreté du Québec - Accès direct service de police	310-4141 (*4141 - cellulaire)
Fabrique paroisse Ste-Anne	450 753-3055	Sûreté du Québec - Renseignements administratifs	450 759-5222